

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

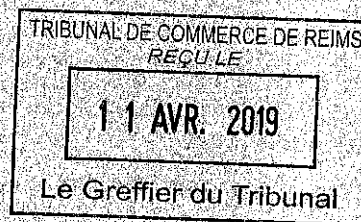
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00453 Numéro SIREN : 432 882 496 Nom ou dénomination : LA BODEGA

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2019 sous le numéro de dépôt 1862



COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

LA BODEGA

71 place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
SIRET 43288249600016

comptes certifiés conformes
le

Honoreur Freillard
Président

[Signature]

FIGEST

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Champagne
9 rue André Pingat

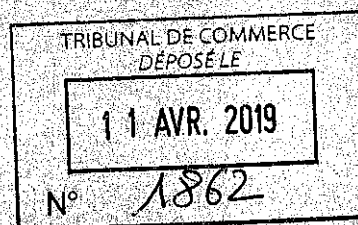
51120 REIMS CEDEX

Tél. 03 26 88 70 98

Fax. 03 26 40 42 87

Courriel. contact@figest.fr

Web. www.figest.fr



Sommaire

1. Comptes annuels	2
Rapport de présentation des comptes annuels	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	8
Soldes intermédiaires de gestion	25
2. Détail des comptes	26
Bilan détaillé	27
Compte de résultat détaillé	31
3. Autres informations	34
Liste simplifiée des immobilisations	35
Liste des acquisitions	38
Liste des sorties	39
Tableau d'amortissement des immobilisations	40
4. Liasse fiscale	45

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 25/01/2011, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU LA BODEGA relatifs à l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	496 098
Chiffre d'affaires	959 712
Résultat net comptable (Bénéfice)	16 748

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Reims
Le 14/01/2019

Julien DURAND
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 245		15 245	15 245
Fonds commercial (1)	137 204		137 204	137 204
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 228	40 179	19 049	28 744
Autres immobilisations corporelles	342 621	295 297	47 325	53 823
Immobilisations corporelles en cours	4 167		4 167	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 430		33 430	33 430
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	591 895	335 475	256 420	268 447
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	12 427		12 427	15 352
Avances et acomptes versés sur commandes				1 095
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	836		836	1 454
Autres créances	143 219		143 219	33 437
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	80 862		80 862	32 723
Charges constatées d'avance (3)	2 334		2 334	2 219
TOTAL ACTIF CIRCULANT	239 678		239 678	86 279
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	831 574	335 475	496 098	354 726
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 000	9 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	79 373	50 952
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	16 748	28 421
Subventions d'investissement	86 042	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	281 162	178 373
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	58 987	69 342
Emprunts et dettes financières diverses (3)	702	1 825
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 253	27 793
Dettes fiscales et sociales	82 413	72 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 580	4 979
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	214 936	176 353
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	496 098	354 726
(1) Dont à plus d'un an (a)	47 860	58 527
(1) Dont à moins d'un an (a)	167 076	117 826
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	461	286
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	959 712		959 712	844 583
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	959 712		959 712	844 583
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 100	1 917
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			7 131	6 228
Autres produits			17	48
Total produits d'exploitation (I)			967 960	852 776
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			352 592	261 738
Variations de stock			2 925	-339
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			269 338	252 893
Impôts, taxes et versements assimilés			15 959	15 988
Salaires et traitements			232 116	207 105
Charges sociales			61 391	46 932
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 044	19 666
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 146	4 632
Total charges d'exploitation (II)			958 510	808 616
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 449	44 160
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			131	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			131	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 654	4 192
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 654	4 192
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 523	-4 192
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			6 926	39 968

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 403	2 998
Sur opérations en capital	1 458	625
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	11 861	3 623
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	330	3 575
Sur opérations en capital	858	4 423
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 188	7 998
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 673	-4 375
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	851	7 172
Total des produits (I+III+V+VII)	979 952	856 399
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	963 204	827 978
BENEFICE OU PERTE	16 748	28 421
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU LA BODEGA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 496 098 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 748 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutations, honoraires ou commissions ou frais d'actes liés à leur acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations, agencements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel outillage divers : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 559 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Suite à la cession des titres de la société LA BODEGA entre la SARL C.L.F. et la SARL S 3 A 51 au 3 septembre 2018, la SAS LA BODEGA n'est plus intégrée fiscalement à compter du 1er octobre 2017.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	137 204			137 204
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 245			15 245
Immobilisations incorporelles	152 449			152 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 193	2 226	1 191	59 228
- Installations générales, agencements aménagements divers	340 138	2 483		342 621
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 660		3 660	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		4 167		4 167
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	401 992	8 875	4 851	406 016
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	33 430			33 430
Immobilisations financières	33 430			33 430
ACTIF IMMOBILISE	587 871	8 875	4 851	591 895

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 875		8 875
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 875		8 875
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 851		4 851
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 851		4 851

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	137 204
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	137 204

Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 449	11 062	333	40 179
- Installations générales, agencements aménagements divers	286 315	8 982		295 297
- Matériel de transport	3 660		3 660	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	319 424	20 044	3 993	335 475
ACTIF IMMOBILISE	319 424	20 044	3 993	335 475

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 179 819 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	33 430		33 430
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	836	836	
Autres	143 219	143 219	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 334	2 334	
Total	179 819	146 389	33 430
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	9 279
Etat - produits à recevoir	11 204
Associés - intérêts courus	23
Total	20 507

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 90 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	90 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	90 000	1,00

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
S 3 A 51 02200 SOISSONS	100,00	90 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	28 421
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	28 421
Affectations aux réserves	28 421
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	28 421

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Tableau de variation des capitaux propres

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 214 936 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	461	461		
- à plus de 1 an à l'origine	58 527	10 667	44 082	3 778
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 253	64 253		
Dettes fiscales et sociales	82 413	82 413		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 282	9 282		
Produits constatés d'avance				
Total	214 936	167 076	44 082	3 778
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 529			
(**) Dont envers les associés	702			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	461
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 526
Dettes fiscales et sociales	17 695
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 580
Total	33 262

	Montant
Frs - factures non parvenues	6 526
Banque - intérêts courus à payer	461
Dettes prov./congés payés	6 459
Charg.soc./congés à payer	2 073
Etat charges à payer	9 164
Divers charges à payer	8 580
Total	33 262

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 334
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 334

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Smirr	163		
Redevances SPRE + SACEM	441		
Loyers	200		
Assurances	73		
Location matériel	664		
Parking	79		
Cotisation	714		
Total	2 334		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	959 712		959 712
Produits des activités annexes			
TOTAL	959 712		959 712

Charges et produits d'exploitation et financiers

Le crédit d'impôt compétitivité est enregistré au crédit du compte « 649 : Crédit d'impôt compétitivité » réduisant ainsi le poste « Charges de Personnel »

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/09/2018	30/09/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	131	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	131	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 654	4 192
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 654	4 192
Résultat financier	-2 523	-4 192

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	330	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	858	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 364
Subventions d'investissement virées au résultat		1 458
TOTAL	1 188	7 822

 Autres informations**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi**

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est enregistré au crédit du compte "649 : crédit d'impôt compétitivité" réduisant ainsi le poste "charges de personnel".

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

POUVOIR DE REPRESENTATION

Je soussigné, Monsieur François VIEILLARD, Président de la société « S.A.S. LA BODEGA », Société par actions simplifiées au capital de 90.000 €, dont le siège social est sis 71 place d'Erlon – 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 432.882.496,

Donne tous pouvoirs à :

Maître Damien MOITTIE, Avocat, membre de la SELARL « DUTERME – MOITTIE – ROLLAND » dont le siège social est situé 9, rue Jean Chandon Moët à EPERNAY (51200).

Aux fins de me représenter en vue d'effectuer les démarches auprès du Greffe du tribunal de Commerce de REIMS. A cet effet, faire, établir et signer tout ce que nécessaire.

Fait à REIMS, le 29 MARS 2019



Monsieur François Vieillard
Président

« S.A.S. LA BODEGA »
Société par actions simplifiée
Au capital de 90.000 Euros
Siège social : 71, Place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
RCS REIMS B 432.882.496



**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 29 MARS 2019**

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et aux statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par l'article R. 223-18 du Code de commerce, à savoir :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation,

Nous vous rappelons que ces documents sont également tenus à votre disposition au siège social.

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 16.747,64 euros, après déduction des amortissements et des provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

I. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

1. Examen des comptes et résultats

BILAN

L'actif immobilisé s'élève à la somme de 256.420 euros et est constitué des immobilisations suivantes :

- Concessions, brevets, licences pour 15.245 euros
- Fonds commercial pour 137.204 euros
- Installations techniques, matériel et outillage pour 19.049 euros
- Autres immobilisations corporelles pour 47.325 euros
- Immobilisations corporelles en cours pour 4.167 euros
- Autres immobilisations financières pour 33.430 euros

L'actif circulant s'élève à la somme de 239.678 euros et est réparti de la sorte :

- Stocks de marchandises pour 12.427 euros
- Clients et comptes rattachés pour 836 euros
- Autres créances pour 143.219 euros
- Disponibilités pour 80.862 euros
- Charges constatées d'avance 2.334 euros

Les comptes de capitaux sont positifs à hauteur de 281.162 euros et sont ainsi détaillés :

- Capital social pour 90.000 euros
- Réserve légale pour 9.000 euros
- Autres réserves pour 79.373 euros
- Résultat de l'exercice pour 16.748 euros
- Subventions d'investissement pour 86.042 euros

L'endettement de la société, s'élevant à la somme de 214.936 euros, est constitué des postes suivants :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 58.987 euros
- Emprunt et dettes financières divers pour 702 euros
- Dettes fournisseurs pour 64.253 euros
- Dettes fiscales et sociales pour 82.413 euros
- Autres dettes pour 8.580 euros

COMPTE DE RESULTAT

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 959.712 euros HT, en progression de 13,63% par rapport à l'exercice précédent.

Les achats de marchandises, intégrant la variation de stocks, s'établissent à 355.517 € contre 261.399 € au titre de l'exercice antérieur.

La marge commerciale, qui était de 69,05% pour l'exercice clos au 30/09/2017 se contracte à 62,96% pour le présent exercice.

Les variations significatives, entre l'exercice clos au 30/09/2018 et l'exercice précédent, sont synthétisées dans le tableau ci-après.

	2017	2018	Variation
Chiffre d'affaires HT	844.583,34 €	959.711,60 €	+13,63%
Coût d'achat marchandises vendues	261.399,30 €	355.516,87 €	+36,01%
Marge commerciale	583.184,04 €	604.194,73 €	+3,60%
EBE	62.182,19 €	26.490,27 €	-57,40%
Résultat courant	39.967,52 €	6.925,98 €	-82,67%

Les frais généraux s'élèvent à 521.560 euros pour 480.618 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 8,51%.

Ils sont constitués des postes suivants :

- Autres achats et charges externes pour 269.338 euros
- Impôts, taxes et versement assimilés pour 15.959 euros
- Salaires et traitements pour 232.116 euros
- Charges sociales pour 61.391 euros
- Autres charges pour 4.146 euros

Les comptes d'amortissement ont été dotés à concurrence de 20.043 euros

Les comptes d'exploitation se soldent par un résultat positif de 9.449 euros.

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de (2.523) euros.

Le résultat exceptionnel est positif à hauteur de 10.673 euros.

Il en résulte un résultat comptable après impôt de 16.747,46 euros, arrondi à 16.748 euros.

2. Résultats - Affectation

L'exercice clos le 30 septembre 2018 fait ressortir un bénéfice de 16.748 euros, que nous vous proposons de reporter à nouveau.

II. DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEUR

Le tableau est annexé au présent rapport.

III. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Par application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président rappelle qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

IV. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

V. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce.

VI. TABLEAU DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

VII. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

VIII. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société poursuit son activité de bar-restaurant.

Nous souhaitons que les résolutions, qui vous sont proposées, emporteront votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 30 septembre 2018.



Monsieur François VIEILLARD
Président

BAR - BRASSERIE

La Brasserie

40 0

51 0

Tel: 0 20

SIRET432 882 496 000 16-APE5610A

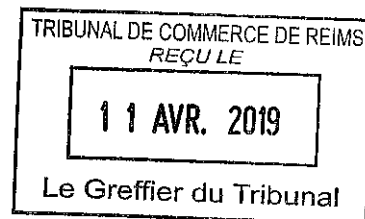
SAS LA BODEGA

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS AU 30/09/2018

DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

	Article D.441 I. – 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	71					73
Montant total des factures concernées	55 500.39	229.48			1 421.60	57 151.47
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	7,4%	0,03%	0	0	0,19%	7,62%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	-Délais contractuel : -Délais légaux :					

« S.A.S. LA BODEGA »
Société par actions simplifiée
Au capital de 90.000 Euros
Siège social : 71, Place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
RCS REIMS B 432.882.496



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 MARS 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-neuf mars, à dix heures,

L'associé unique de la société « S.A.S. LA BODEGA », société par actions simplifiées au capital de 90.000 euros, ayant son siège social à REIMS (51100), 71 place d'Erlon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 432.882.496, s'est réuni audit siège, en assemblée générale ordinaire.

Il est établi une feuille de présence signée par le Président présent.

Total des actions présentes/représentées : 9000 actions sur les 90000 actions composant le capital social.

Monsieur François VIEILLARD, Président, préside la séance.

Le président constate la présence de l'associé unique et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de gestion de la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,
- Les statuts à jour.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et affectation des résultats,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 16.748 euros.

Pour :

Contre : 20.000

Abstention :

Cette résolution mise aux voix est adoptée / rejetée

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de reporter à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 septembre 2018, savoir 16.748 euros.

Pour : 9.000

Contre :

Abstention :

Cette résolution mise aux voix est adoptée / ~~rejetée~~

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la Présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Pour :

Contre : 20.000

Abstention :

Cette résolution mise aux voix est adoptée / ~~rejetée~~

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Pour :

Contre :

Abstention : 20.000

Cette résolution mise aux voix est adoptée / rejetée

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique constate l'absence de dépenses somptuaires, visées à l'article 223 quater du Code Général des Impôts.

Pour :

Contre :

Abstention : 90.000

Cette résolution mise aux voix est ~~adoptée~~ / rejetée

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Pour : 90000

Contre :

Abstention :

Cette résolution mise aux voix est adoptée ~~/rejetée~~

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, et par l'associé unique.



Le président
Monsieur François VIEILLARD

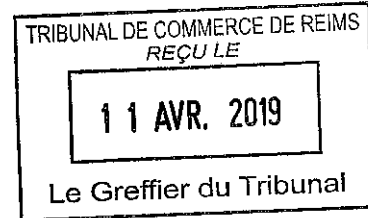


L'associé unique
Représentée par
Monsieur François VIEILLARD



Pascal DOMINÉ

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes



SAS LA BODEGA

71 place Drouet d'Erlon

51 100 REIMS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 Septembre 2018

Expert-comptable inscrit au tableau de l'Ordre de Champagne
Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattaché à la CRCC de Reims
3 et 5 rue de Cernay - 51100 REIMS
Tél : 03 26 50 30 80 - Fax : 03 26 50 30 99
E-mail : domine@ecchampagne.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 Septembre 2018

SAS LA BODEGA

Siège Social : 71 place Drouet d'Erlon

51 100 REIMS

RCS REIMS 432 882 496

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Pascal DOMINÉ
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

3 et 5, rue de Cernay

51100 REIMS

Mesdames, Messieurs,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 23 mars 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU LA BODEGA relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

En application de l'article 286 du Code Général des Impôts, les commerçants assujettis à la TVA qui utilisent un logiciel de caisse ou un système de caisse doivent, à compter du 1^{er} Janvier 2018, utiliser un logiciel sécurisé satisfaisant aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage de données. La société a procédé à l'acquisition d'un système sécurisé en date du 04 Juillet 2018.

Pour la période antérieure, la conformité du logiciel utilisé et en conséquence l'inaltérabilité des données et les conditions sécurisées de son utilisation n'ont pu être validées.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux.

À l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiements mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président, Monsieur François VIEILLARD.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

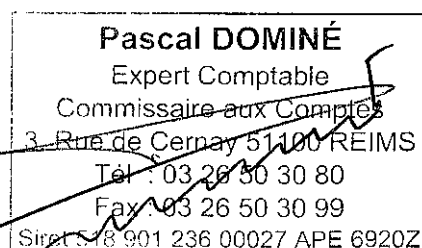
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à REIMS

Le 13 Mars 2019



Pascal DOMINÉ
Commissaire aux comptes

ANNEXE
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	15 245		15 245	15 245
Fonds commercial (1)	137 204		137 204	137 204
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 228	40 179	19 049	28 744
Autres immobilisations corporelles	342 621	295 297	47 325	53 823
Immobilisations corporelles en cours	4 167		4 167	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 430		33 430	33 430
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	591 895	335 475	256 420	268 447
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	12 427		12 427	15 352
Avances et acomptes versés sur commandes				1 095
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	836		836	1 454
Autres créances	143 219		143 219	33 437
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	80 862		80 862	32 723
Charges constatées d'avance (3)	2 334		2 334	2 219
TOTAL ACTIF CIRCULANT	239 678		239 678	86 279
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	831 574	335 475	496 098	354 726

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif



30/09/2018

30/09/2017

CAPITAUX PROPRES

Capital	90 000	90 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 000	9 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	79 373	50 952
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	16 748	28 421
Subventions d'investissement	86 042	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	281 162	178 373

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	58 987	69 342
Emprunts et dettes financières diverses (3)	702	1 825
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 253	27 793
Dettes fiscales et sociales	82 413	72 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 580	4 979
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	214 936	176 353

Ecart de conversion passif

TOTAL GENERAL	496 098	354 726
----------------------	----------------	----------------

(1) Dont à plus d'un an (a)	47 860	58 527
(1) Dont à moins d'un an (a)	167 076	117 826
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	461	286
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	959 712		959 712	844 583
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	959 712		959 712	844 583
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 100	1 917
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			7 131	6 228
Autres produits			17	48
Total produits d'exploitation (I)			967 960	852 776
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			352 592	261 738
Variations de stock			2 925	-339
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			269 338	252 893
Impôts, taxes et versements assimilés			15 959	15 988
Salaires et traitements			232 116	207 105
Charges sociales			61 391	46 932
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 044	19 666
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 146	4 632
Total charges d'exploitation (II)			958 510	808 616
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 449	44 160
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			131	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			131	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 654	4 192
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 654	4 192
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 523	-4 192
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			6 926	39 968

Compte de résultat (suite)



	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 403	2 998
Sur opérations en capital	1 458	625
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	11 861	3 623
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	330	3 575
Sur opérations en capital	858	4 423
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 188	7 998
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 673	-4 375
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	851	7 172
Total des produits (I+III+V+VII)	979 952	856 399
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	963 204	827 978
BENEFICE OU PERTE	16 748	28 421

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

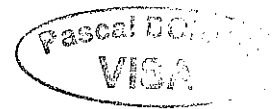
COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables



Désignation de la société : SASU LA BODEGA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 496 098 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 748 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutations, honoraires ou commissions ou frais d'actes liés à leur acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables



Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations, agencements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel outillage divers : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables



Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 559 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés d0 au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques



Autres éléments significatifs

Suite à la cession des titres de la société LA BODEGA entre la SARL C.L.F. et la SARL S 3 A 51 au 3 septembre 2018, la SAS LA BODEGA n'est plus intégrée fiscalement à compter du 1er octobre 2017.

Notes sur le bilan



Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	137 204			137 204
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 245			15 245
Immobilisations incorporelles	152 449			152 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 193	2 226	1 191	59 228
- Installations générales, agencements aménagements divers	340 138	2 483		342 621
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 660		3 660	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		4 167		4 167
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	401 992	8 875	4 851	406 016
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	33 430			33 430
Immobilisations financières	33 430			33 430
ACTIF IMMOBILISE	587 871	8 875	4 851	591 895

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 875		8 875
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 875		8 875
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 851		4 851
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 851		4 851

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	137 204
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	137 204

Notes sur le bilan



Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 449	11 062	333	40 179
- Installations générales, agencements aménagements divers	286 315	8 982		295 297
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 660		3 660	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	319 424	20 044	3 993	335 475
ACTIF IMMOBILISE	319 424	20 044	3 993	335 475

Notes sur le bilan



Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 179 819 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	33 430		33 430
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	836	836	
Autres	143 219	143 219	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 334	2 334	
Total	179 819	146 389	33 430

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	9 279
Etat - produits à recevoir	11 204
Associés - intérêts courus	23
Total	20 507

Notes sur le bilan



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 90 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	90 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	90 000	1,00

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
--	-------------------	--------------------------------

I. PERSONNES MORALES

S 3 A 51 02200 SOISSONS	100,00	90 000,00
-------------------------	--------	-----------

II. PERSONNES PHYSIQUES

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	28 421
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	28 421
Affectations aux réserves	28 421
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	28 421

Notes sur le bilan



Dettes

Etat des dettes

Tableau de variation des capitaux propres

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 214 936 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	461	461		
- à plus de 1 an à l'origine	58 527	10 667	44 082	3 778
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 253	64 253		
Dettes fiscales et sociales	82 413	82 413		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 282	9 282		
Produits constatés d'avance				
Total	214 936	167 076	44 082	3 778

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 10 529

(**) Dont envers les associés 702

Notes sur le bilan



Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	461
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 526
Dettes fiscales et sociales	17 695
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 580
Total	33 262

	Montant
Frs - factures non parvenues	6 526
Banque - intérêts courus à payer	461
Dettes prov./congrés payés	6 459
Charg.soc./congrés à payer	2 073
Etat charges à payer	9 164
Divers charges à payer	8 580
Total	33 262

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant

Charges d'exploitation
Charges financières
Charges exceptionnelles

2 334

Total**2 334**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Smir	163		
Redevances SPRE + SACEM	441		
Loyers	200		
Assurances	73		
Location matériel	664		
Parking	79		
Cotisation	714		
Total	2 334		

Notes sur le compte de résultat



Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	959 712		959 712
Produits des activités annexes			
TOTAL	959 712		959 712

Charges et produits d'exploitation et financiers

Le crédit d'impôt compétitivité est enregistré au crédit du compte « 649 : Crédit d'impôt compétitivité » réduisant ainsi le poste « Charges de Personnel »

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Notes sur le compte de résultat



Résultat financier

	30/09/2018	30/09/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	131	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	131	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	2 654	4 192
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 654	4 192
Résultat financier	-2 523	-4 192

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	330	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	858	
Subventions d'investissement virées au résultat		6 364
TOTAL	1 188	7 822

Autres informations



Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est enregistré au crédit du compte "649 : crédit d'impôt compétitivité" réduisant ainsi le poste "charges de personnel".

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.